

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ Membre de l'Assemblée nationale

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification de la ou du membre de l'Assemblée nationale	
Nom	Moncef Derraji
Circonscription	Nelligan

Déclaration au Commissaire Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$		
Date de réception du don	2025/09/12	
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	La Gouvernance au Féminin (LGAF)	
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	Billet pour assister au gala La Gouvernance au Féminin qui s'est tenu le 25 septembre 2025	
Circonstances de la réception du don	Invitation offerte à titre de député de Nelligan	

Date de la déclaration	2025/10/07
------------------------	------------